

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAÎSSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

INSERTIONS

Annonces.	la ligne.....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

SAUMUR, 24 JUIN

L'HOPITAL FRANÇAIS DE LONDRES

Il existe à Londres un hôpital français, fondé en 1867, sous le patronage et avec le concours des membres de la famille d'Orléans qui vivaient alors en Angleterre. Cette œuvre charitable, demeurée dès l'origine étrangère à tout esprit de parti, a su grouper les forces diverses de la colonie française et s'assurer l'appui de l'ambassade de France.

Situé d'abord près de Leicester-Square, dans une rue étroite, l'hôpital français occupe maintenant dans l'avenue de Shaftesburg, de vastes et magnifiques bâtiments, où tout a été disposé pour mettre à profit les découvertes les plus récentes de la thérapeutique et de l'hygiène.

Ces nouvelles constructions ont été dernièrement inaugurées par l'ambassadeur de France et bénites solennellement par l'éminent cardinal Manning. Le comité de l'œuvre, présidé par le Dr Vingtras, qui y consacre depuis près de trente ans son dévouement, a demandé à M^r le Comte de Paris d'honorer de sa visite le nouvel hôpital français, dans lequel une salle a reçu le nom de Sainte-Isabelle en mémoire des bienfaits de Madame la Comtesse de Paris.

Le 18 juin, M^r le Comte de Paris, Madame la Comtesse de Paris et M^r le duc d'Orléans se sont rendus à Shaftesburg-Avenue, où ils ont été reçus par tout le comité d'administration et le personnel médical, qui se sont empressés de faire aux Princes les honneurs du nouvel établissement. Les Princes ont parcouru successivement toutes les salles, s'approchant du lit des malades, s'informant avec bonté de leur état.

Dans une des salles, un vieillard se soulevant sur son lit a reconnu le Comte de Paris et a rappelé au Prince, surpris de cette rencontre, un épisode personnel de la guerre d'Amérique. C'était un ancien colonel de l'armée fédérale à qui le Prince avait transmis un jour des ordres du général Mac-Clellan.

Après avoir admiré l'irréprochable tenue de l'hôpital, due au zèle de ses administrateurs et au dévouement des religieuses françaises qui prodiguent leurs soins aux malades, les Princes se sont retirés laissant à tous un souvenir ému de leur visite et pour la caisse des convalescents un nouveau témoignage de leur bienfaisance.

LE VOTE DE CONFIANCE

Hier, la reprise des débats sur les tarifs douaniers, inscrite en tête du programme de la séance, au lendemain de l'interpellation, avait fait le vide au Palais-Bourbon. Dans le salon de la Paix on commentait les résultats prévus de la journée. La majorité ralliée par le ministre de la guerre n'a point modifié le sentiment unanime : à savoir que si la Chambre n'a point osé infliger un échec à M. de Freycinet, elle a obéi à deux ordres d'idées différents. Renverser du pouvoir le président du Conseil sur une question aussi grave pour le patriotisme national, c'eût été lui infliger une humiliation

qui l'eût à jamais déconsidéré. Or, le parti républicain vénère M. de Freycinet comme l'un de ses principaux hommes d'Etat. On lui doit certains égards.

D'autre part, en renversant le ministère sur ce terrain brûlant, on craignait de porter un coup terrible à la confiance du pays en notre armée.

C'est donc sous l'influence de ce double sentiment que M. de Freycinet a pu, malgré la faiblesse de son argumentation et la condamnation morale que lui infligeait la Chambre par son attitude glaciale jusqu'à la péroraison du plaidoyer ministériel, recevoir un témoignage de confiance d'une majorité sur laquelle ses propres amis étaient loin de compter, car ils ne dissimulaient pas les vives appréhensions après le discours de M. Lasserre.

Quoi qu'il en soit, de l'avis général, la situation de M. de Freycinet se trouve gravement atteinte. A la première occasion on le fera voir au président du Conseil.

A l'instar de Paris

C'étaient autrefois les révolutions qui arrivaient, toutes faites, de Paris en province ; ce sont, maintenant, les grèves. Celle des employés de la Compagnie des Omnibus trouve, un peu partout, des imitateurs. Les grandes villes suivent l'exemple de la capitale. Lyon a commencé ; le premier tour lui revenait de droit en sa qualité de « seconde ville de France ». C'était, lundi, le tour de Bordeaux. Quelques voitures ont pu sortir le matin, escortées par la police à l'aller et au retour ; elles étaient conduites par une centaine de cochers et de conducteurs qui avaient refusé de prendre part à la grève. Ce faisant, ils exerçaient leur droit, qui a été violé peu d'heures après, des émeutiers (nous ne voyons pas d'autre mot) les ayant empêchés par la force de continuer le service qu'ils faisaient librement.

Sur d'autres points de Bordeaux, des faits plus graves se sont passés.

La populace s'est ameutée, et, un moment, le désordre a failli tourner au tragique. L'officiuse Agence Havas, qui n'a pas pour habitude de fournir aux journaux des dépêches désagréables au gouvernement (lequel, cela va de soi, préfère que l'ordre ne soit pas troublé d'une manière sérieuse) avoue que les troupes de service ont été criblées de projectiles, que deux officiers de cavalerie ont été contusionnés, ce qui prouve qu'un grand nombre d'hommes avaient déjà été atteints. Des kiosques ont été brûlés ; des pétards, lancés ; la ville est, pour le moment, soumise au régime des patrouilles militaires.

C'est la grève des omnibus qui a servi de prétexte aux émeutiers. Aucun gréviste n'a été arrêté parmi eux. Une conclusion s'impose du rapprochement de ces deux faits : si les grévistes, en province comme à Paris, usent d'un droit légal, que personne d'ailleurs ne leur conteste, l'épidémie de grèves que nous traversons sert de prétexte aux fauteurs de désordre pour organiser des émeutes — et commettre des crimes de droit commun : coups et blessures, incendies, etc.

Il est très fâcheux que l'exercice d'un droit donne lieu à de criminels excès ; et il semble que le devoir du gouvernement serait de prendre les mesures nécessaires pour les prévenir. Il faudrait, pour cela, un peu d'énergie.

Par malheur, la faiblesse dont a fait preuve le gouvernement en arrêtant, à Paris, le cours de la justice en faveur d'émeutiers incarcérés à juste titre, a été d'un exemple déplorable. Cet exemple a été suivi à Lyon, et maintenant les fauteurs de désordres, qui grouillent dans les bas-fonds des grandes villes, s'imaginent que leurs criminelles tentatives resteront impunies ; leur audace présente s'accroît en proportion de l'impunité passée. C'est là une situation mauvaise, à laquelle il faut mettre fin. Le gouvernement lui-même commence à en comprendre la nécessité.

Le Président de la République prend un intérêt tout particulier aux faits de grèves qui se produisent de divers côtés.

Des dépêches spéciales ont été envoyées aux préfets pour les inviter à faire connaître d'urgence à la présidence les grèves qui peuvent surgir dans leur département.

Ces dépêches ont été motivées par les rapports de certains préfets qui font craindre que l'agitation ouvrière ne s'étende bientôt à un grand nombre de départements.

Les renseignements qui parviennent à ce sujet de différents côtés, dit la France Nouvelle, ne font que confirmer les informations préfectorales.

Bordeaux, 23 juin.

La nuit a été calme, grâce aux mesures de précaution prises.

Des troupes d'infanterie et de cavalerie ont bivouaqué dans les rues et sur les principales places et des patrouilles n'ont cessé de sillonner la ville en tous sens. Le chiffre des arrestations opérées jusqu'à ce matin dépasse 100.

La ville est tranquille. L'administration municipale a décidé que les tramways ne circuleraient pas aujourd'hui.

Union de la France chrétienne

Pour répondre à l'appel adressé aux catholiques par le cardinal-archevêque de Paris, il s'est formé un comité de vingt membres, sous le titre d'Union de la France chrétienne. Vendredi 19 juin, il a tenu sa première séance, sous la présidence de Son Eminence. Le bureau du comité a été constitué de la manière suivante : Président : M. Chesnelong ; vice-présidents : MM. Keller, baron de Mackau, comte Albert de Mun, d'Herbelot ; trésorier : M. Ferdinand Riant ; secrétaire : M. Barthélemy Terrat. Le comité a ensuite arrêté le texte de la déclaration suivante :

DÉCLARATION

« Répondant à l'appel de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris et nous associant à la grande pensée d'union qui a inspiré sa Lettre aux catholiques sur le devoir social, nous demandons le concours des chrétiens, de tous les honnêtes gens, quelles que soient leurs opinions politiques, pour défendre et réclamer

d'un commun accord les libertés civiles sociales et religieuses dont on les dépouille.

» Au nom de la foi menacée, au nom du salut de la patrie, que l'impiété conduirait à la servitude et à la décadence si le programme des sectes antichrétiennes et maçonniques continuait à passer dans les lois et dans l'administration du pays, nous les adjurons tous de s'unir pour revendiquer la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, la liberté de la charité, la liberté d'association, et pour obtenir la révision de tout ce qui, dans les lois scolaires, militaires ou fiscales, en est la violation manifeste. Le seul moyen de reconquérir ces libertés vitales, c'est de ne nommer aux conseils municipaux et généraux, à la Chambre des députés et au Sénat, que des hommes franchement dévoués à cette cause. Du moment que la Religion et la Patrie sont en danger, s'abstenir serait une désertion ; voter par peur ou par faiblesse pour les complices des sectes antichrétiennes, serait une trahison. Voilà ce que doivent résolument accepter tous ceux qui ne veulent pas laisser périr en France la foi de nos pères ; voilà ce qu'il faut surtout faire comprendre au peuple, sur qui l'oppression pèse plus lourdement.

» L'ouvrier, qui vit de son travail, est le premier intéressé dans la liberté que nous demandons pour tous. Les doctrines sectaires, qui s'attaquent aux droits les plus sacrés de son âme, lui promettent vainement l'amélioration efficace de son sort. La religion, qui fut sa libératrice, sera toujours son meilleur soutien. Seule, elle peut assurer sa dignité et relever sa condition, par l'ascendant de ces principes de justice et de charité dont l'Église est l'immuable gardienne, et que la dernière Encyclique de Léon XIII a remis en pleine lumière avec une si incomparable autorité et une si magnanime sollicitude.

» Remettre la France chrétienne en possession de ses droits, c'est donc le devoir et la nécessité de l'heure présente. Il importe d'y travailler plus que jamais, par la plume et par la parole, par la presse et par les conférences, par une propagande active et par une résistance opiniâtre, en usant de tous les moyens légaux dont nous pouvons disposer. Nous y serons aidés par toutes ces œuvres admirables que le zèle catholique a fait naître et que nous avons vues grandir et se multiplier dans l'épreuve. Pour le bien qu'elles répandent autour d'elles, elles nous susciteront des appuis ; par la force que nous cherchons à créer, nous leur préparons une sauvegarde. Loin de nous la pensée de les détourner de la sphère d'action qui leur est propre ! Nous respectons profondément leur autonomie et leur indépendance. Mais nous nous tenons à la disposition des comités locaux qui, poursuivant le même but que nous, se sont déjà établis ou s'établiront dans d'autres régions de la France. C'est à eux qu'il appartient de s'organiser et d'agir avec les diversités que chaque pays comporte. Nous, nous leur demandons de se mettre en rapport avec nous, et, de notre côté, nous les tiendrons au courant de ce que nous ferons.

» Notre comité prend un titre qui indique la pensée de sa fondation : il s'appelle l'Union

de la France chrétienne. Nous espérons que, par la généreuse énergie et le concert cordial de tous les efforts, cette Union se constituera partout sur de fortes et larges bases. Puisse-t-elle, avec l'aide de Dieu, contribuer au relèvement religieux, social et national de notre pays! »
(*Suivent les signatures.*)

INFORMATIONS

LA TENUE MILITAIRE

Puisque la Chambre était en train, avant-hier, de poser quelques questions indiscrettes à M. de Freycinet, elle aurait bien dû profiter de la circonstance pour lui demander ce que signifient ces innombrables modifications de tenue qui sont imposées par les bureaux de la guerre à nos officiers d'infanterie. MM. les fournisseurs abusent vraiment de la faculté qu'on leur donne d'exploiter nos malheureux officiers.

Ne dit-on pas qu'il est maintenant question de supprimer la vareuse bleutée et le dolman? A quoi riment de tels changements? Quel officier s'est plaint? On ne s'explique pas qu'un ministre de la guerre montre un si médiocre souci pour les intérêts de ses subordonnés et permette à certains industriels plus ou moins juifs de prélever une dime périodique sur la moleste solde allouée aux capitaines et aux lieutenants. Il faudrait démasquer ces décimateurs et ces corsaires qui écumant le pauvre budget de tant de braves gens!

COURSES DE TAUREAUX

Deux accidents graves ont marqué, dimanche, les courses de taureaux à Lyon et à Marseille.

A Marseille, aux arènes des Catalans, le banderillo espagnol Munera a été grièvement blessé.

A Lyon, le chef de quadrille landais Bellocq a reçu un coup de corne qui lui a perforé le bas ventre.

Des femmes se sont évanouies; le blessé a été transporté, dans un état désespéré, à l'hôpital.

Et voilà à quel spectacle sanguinaire on veut habituer le peuple français!

CHASSE AU LYON

On écrit de Rambervilliers (Vosges), 22 juin :

« Un accident qui aurait pu avoir des suites regrettables est arrivé hier soir, vers six heures, au moment de l'arrivée de la ménagerie Pezon.

Une cage qui contenait deux lionnes ayant eu sa fermeture brisée par suite d'un cahot, l'un des animaux sauta aussitôt à terre et, après avoir mordu le cheval attelé à la voiture, s'élança du côté de la promenade.

Le fils Pezon avait pris les devants et prévenu les habitants qui s'enfermèrent chez eux. Profitant alors de ce que l'animal s'était engagé dans une ruelle, il fit barricader par les gendarmes l'une des issues, tandis qu'il ordonnait de placer la cage ouverte à l'autre extrémité.

Ceci fait, Pezon, qui était entré dans une maison voisine de l'endroit où la lionne venait de s'accroupir, cassa un carreau. L'animal effrayé fit un bond énorme et sauta dans la cage ouverte, dont la porte fut immédiatement refermée.

Cette chasse périlleuse n'avait pas duré moins d'une heure et demie. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 juin 1891.

Les affaires sont calmes, mais le marché reste orienté à la hausse. On traite le 3 0/0 95.20; le 4 1/2 0/0 à 105.50.

La Banque de Paris se négocie à 840 avec le soutien d'un coupon de 25 fr. à détacher le mois prochain comme solde du dividende de 1890.

La Société Générale conserve une grande fermeté à 485. — Le Crédit Lyonnais est en reprise à 805.

La Banque d'Escompte se maintient à 472 en attendant que l'on soit fixé sur la transformation à adopter par l'assemblée extraordinaire convoquée le 27 juin, à l'effet d'approuver les modifications aux statuts.

On a coté le Crédit Foncier 1,272. — Le Crédit Mobilier garde son activité ordinaire à 378.

Le Crédit Foncier de Tunisie voit son marché s'élargir chaque jour, grâce au rapide développement de ses opérations statutaires. M. le directeur général actuellement à Paris a annoncé, dans la dernière séance du conseil d'administration, l'heureuse solution des importantes affaires qui avaient motivé son voyage dans la Régence.

A mesure qu'approche la clôture de la souscription à l'Electra, les demandes deviennent naturellement plus nombreuses. La communication du dossier prouve d'ailleurs que les évaluations de la Compagnie ne sont pas exagérées.

Les Chemins Economiques font 416.

NOUVELLES MILITAIRES

Les six régiments de cavalerie encore à créer, 13^e et 14^e cuirassiers, 31^e et 32^e dragons, 13^e et 14^e hussards, ont été pourvus de garnison par la direction du génie.

A la suite des traités passés avec les municipalités pour l'achat des terrains et l'avance des fonds à l'Etat, les travaux de construction sont en cours ou à la veille de l'être à Lure, Beaune, Reims, Noyon et Epernay.

De nouvelles offres de casernement viennent d'être faites par les villes de Moulins et de Saint-Amand, en vue des remaniements que rendra nécessaires le rattachement des troupes de la marine à la guerre et la création des 4^e

bataillons à chacun des 18 régiments régionaux d'infanterie.

Abbeville et Amiens restent en compétition pour posséder, en entier, le régiment de chasseurs de la 2^e brigade de cavalerie, scindé actuellement entre ces deux villes.

Une solution sera prise lorsque la création projetée du 20^e corps entraînera la formation de la 19^e brigade, le 19^e corps d'armée n'ayant que des chasseurs d'Afrique comme cavalerie divisionnaire.

Ajoutons que ce n'est pas avant plusieurs mois et seulement à la suite d'une délibération des Chambres qu'on pourra modifier la loi du 24 juillet 1873, pour dédoubler le 6^e corps d'armée.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

SOUSCRIPTION pour l'Exposition de Saumur

SIXIÈME LISTE

MM.

Balzeau, 5 fr. — Marcheval, 10 fr. — Guillemet, café National, 30 fr. — Elie, 10 fr. — Victor Montaudon, 1 fr. — Pagerie, 1 fr. — Mabileau, 2 fr. — Guéret, 2 fr. — Cotelle, 5 fr. — Anonyme, 1 fr. 20. — Dubreuil, 2 fr.

Poitevin, 3 fr. — Anonyme, 0,50 cent. — Lala, 5 fr. — Boileau, 2 fr. — Méon père, 2 fr. — Simon, charpentier, 2 fr. — M^{lles} Maugin, 1 fr. — M^{me} Pellouin, 0,50 cent. — Anonyme, 0,50 cent. — M. le curé Nombalais, 2 fr. — Pichaud, 2 fr. — Anonyme, 0,50 cent. — Anonyme, 1 fr. 50. — Verzelletti, 5 fr. — Marliac, 2 fr.

Anonyme, 5 fr. — Paillard, 2 fr. — Lelong, 4 fr. — Ruesche, 0,50 cent. — Huard, 5 fr. — Vennevier, 1 fr. — Anonyme, 5 fr. — Girault, 2 fr. — Colin, 3 fr. — Anonyme, 5 fr. — Anonyme, 1 fr. — Hupont, 2 fr. — Frelon, 3 fr. — Morel, 2 fr. — Agoulon, 1 fr. — Anonyme, 0,75 cent.

Dubernat, 2 fr. — Pironneau, 0,50 cent. — M. l'abbé Dixneuf, 5 fr. — Julienne, 2 fr. — Sarget, 5 fr. — Thiodet, 2 fr. — Favaron, 20 fr. — Thavenard, 5 fr. — Grellet, tapissier, 40 fr.

Couraleau fils, 20 fr. — Courant, ferblantier, 20 fr. — Petit, pâtissier, 20 fr. — Marseille, 15 fr. — Frenzer, 5 fr. — Dupuy, menuisier, 1 fr. — Filleau, 4 fr. — Esnault, 1 fr. — Raboteau, charpentier, 2 fr. — Naudin, nacrier, 5 fr. — Chauffry, marchand de poissons, 2 fr.

Puichaud, 40 fr. — Maréchal, rue de la Gueule-du-Loup, 5 fr. — Tessier, champagniseur, 40 fr. — Portrait, 3 fr. — Dézé, au Pont-Fouchard, 2 fr.

M^{me} Sautjeau, épicière, 0,50 cent. — Gasnault, entrepreneur, 5 fr. — Brault, au Champ de Foire, 5 fr. — Société Poisson, 60 fr.

SEPTIÈME LISTE

MM.

Watrelos, 2 fr. — Langlois, de Courchamps, 20 fr. — Léon Boutin, 5 fr. — Ch. Gasnier, 2 fr. — L. Mayaud, 30 fr. — E. Jagot, rue d'Alsace, 20 fr. — M^{me} Baco, 5 fr. — H. Baco, 5 fr. — E. Couzineau, 5 fr. — Couteleau, 5 fr. — Louis Bonneau-Dézé, 10 fr. — A. Gratien, 5 fr. — Docteur Bouchard, 20 fr. — Anonyme, 2 fr. — Jousseau, 2 fr. — Mée, 1 fr. — Ossant, 0,50 cent. — Gauthier, 1 fr. — Salmon-Humeau, 20 fr. — Aubert, 2 fr. — Fucelle, 7 fr. — Massacry, 1 fr. — M^{me} Humeau, 5 fr. — Rebière, 5 fr. — Kempf, 5 fr.

Florent, 10 fr. — Conet, 5 fr. — Henri Pelou, 5 fr. — Deshayes, de Bagneux, 2 fr. — Hattin, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Boutard, 5 fr. — Considérant, 2 fr. — Labaye, 2 fr. — Hardouin, architecte, 5 fr. — Etchepare, 10 fr. — L. Fouché-Gilbert, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — Leroy, 4 fr. — Bideault, 5 fr.

Général Michel, 20 fr. — Émile Proust, 20 fr. — Charbonneau-Rallet, 10 fr. — Ferbu Alfred, 10 fr. — Lévy père, 10 fr. — Anonyme, 2 fr. — M^{me} veuve Angelo, 10 fr. — Jouy, 2 fr. — Lebrun, 2 fr. — M^{me} Fourneau et Guillot, 2 fr. — Anonyme, 1 fr. — M^{me} veuve Cholet, 1 fr. — Coulon, rue de Bordeaux, 5 fr. — Martin, jeune, 10 fr. — Lecluze, 20 fr. — E. Lambert, 20 fr. — Girard, rue de Bordeaux, 5 fr. — Retiveau, 5 fr.

EXPOSITION DE SAUMUR

Plancher à construire dans le manège des Ecuyers

Les intéressés sont prévenus que le bénéfice du transit sera accordé à l'entrepreneur du plancher à construire dans le manège des Ecuyers par l'administration de l'Octroi de la ville de Saumur.

Les intéressés sont encore prévenus que la Commission de l'Exposition se réserve le droit de demander une caution solvable aux soumissionnaires du plancher à construire dans le manège des Ecuyers.

Comptoir de vente pour les tabacs

Plusieurs personnes demandant la concession d'un Comptoir pour la vente du tabac dans l'intérieur de l'Exposition, le Commissaire général a l'honneur de prévenir les intéressés que l'emplacement destiné à ce Comptoir est d'une superficie de sept mètres carrés environ.

Vendredi prochain 26 juin, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, la sous-Commission de l'Exposition procédera à l'adjudication, au plus offrant et sur soumission contenue sous pli cacheté, de cet emplacement.

Les intéressés sont invités à se renseigner à ce sujet au secrétariat de la Mairie de Saumur.

BUFFETS

Vendredi prochain 26 juin, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, la sous-Commission de l'Exposition procédera à l'adjudication, au plus offrant, des emplacements destinés à un Buffet à concéder, tant dans l'intérieur du manège

UN AMOUR EN RUSSIE

PAR GEORGES DU VALLON

Ce désir passionné de réparer le mal qu'elle s'accusait d'avoir commis, cette crainte si féminine pour celui qu'elle aimait, elle n'osa l'exprimer quand elle en eut enfin l'occasion. Les vendeuses avaient quitté leurs boutiques pour prendre part au lunch servi sous une vaste tente. Un petit orchestre tzigane faisait entendre sa musique originale et entraînante, qui s'échappait d'un bosquet de rhododendrons et d'azalées. Quelques couples dansaient. Il y avait dans cette société, charmée d'une première fête printanière, l'animation joyeuse et un peu incohérente qui favorise les tête-à-tête au milieu de la foule.

Quittant Michel, à qui il venait de dire le genre de service qu'il réclamait de lui pour le lendemain, Gérard se rapprocha avec empressement d'Alexandra.

Elle l'attendait. Mais maintenant qu'il était là, souriant de son beau sourire fier d'homme aimé, elle n'osait plus lui dire ce qui la trou-

blait au point de rendre tremblante la petite main gantée qui s'appuyait sur le bras du capitaine.

Comme il ne parlait pas, précisément parce qu'il avait trop à dire, elle leva sur lui un regard timide... et un peu malicieux, par habitude.

— Comment trouvez-vous mon costume? demanda-t-elle, — intérieurement irritée contre elle-même pour cette phrase banale.

Il sourit.

— Ne savez-vous pas, répondit-il doucement, que de tous les costumes du monde, c'est celui qui me plaît le mieux... et cela pour deux motifs?

— Je ne vous demandais pas cela... Je voulais savoir si vous le trouviez exact, murmura la jeune fille en rougissant.

— Très exact; bien plus que celui que je vous faisais remarquer cet hiver, au bal d'enfants; vous vous souvenez?

Elle fit un signe affirmatif, en rougissant davantage à l'idée que Gérard pourrait supposer qu'elle s'en était souvenue plus tôt.

— En vous regardant, poursuivit-il, la contemplant avec une admiration respectueuse et tendre, je puis me croire rajeuni de quelques

années, revenu à l'époque où mon cher pays n'était pas fermé pour moi... à l'époque où, pour la première fois, je vous vis...

— Oh! n'ai-je pas plus changé que cela depuis huit ans?

Pour déguiser son trouble, elle riait de son joli rire frais et jeune. Il avoua, riant aussi :

— J'ai mal exprimé ma pensée. Voilà ce que c'est que de vouloir allonger des périodes quand on n'est pas un parleur. Mais vous m'avez pourtant compris, n'est-ce pas, mademoiselle?... ou plutôt... voulez-vous me permettre de dire comme on dit ici... Alexandra Dmitrievna?

— Je ne puis pas vous en empêcher, puisque c'est l'usage chez nous, répartit-elle avec sa malicieuse gaité de jeune fille.

— Usage charmant, qui me plaît infiniment mieux que le nôtre.

— Ah! prenez garde... Ne dites pas de mal de la France que j'aime.

Puis, avec une tout autre expression, elle ajouta très vite :

— J'ai été imprudente tout à l'heure... Je vous en prie, promettez-moi que vous n'aggraverez pas mon imprudence.

En l'entendant, lui était devenu très sérieux aussi.

— Pourquoi la première chose que vous me demandez n'est-elle pas une chose faisable? dit-il doucement, mais avec une nuance de fermeté dans la voix qui impressionna la jeune fille. Au moment auquel vous faites allusion, vous m'avez rendu très heureux, inexpressiblement heureux... Voilà tout ce dont je veux me souvenir près de vous... et dont je vous remercie.

— Alors, murmura Alexandra délicieusement confuse de ce premier aveu d'amour, quelque déguisé qu'il fût; alors pourquoi vous battre... puisque vous êtes heureux?

Elle baissait les yeux, et son cœur palpitait bien fort, car elle se sentait très hardie. A travers les bourdonnements qui voltigeaient à ses oreilles, elle entendit la voix grave de Gérard :

— Parce que je suis Français et officier...

Mais ne craignez pas pour moi, Alexandra... Allait-il ajouter la terminaison qui devait à tenir ce que le petit nom, seul, avait de trop familier? Alexandra ne le sut jamais, car, à ce moment, leur tête-à-tête fut interrompu; et il est probable qu'elle ne se le demanda pas.

des Ecuysers que dans la carrière Marengo et le Chardonnet, pour toute la durée de l'Exposition du 5 au 20 septembre.

Les intéressés sont invités à se renseigner à ce sujet au secrétariat de la Mairie de Saumur.

ASSOCIATION TONKINOISE

Société de protection des anciens militaires et marins, médaillés du Tonkin

Les personnes qui voudraient faire partie de cette Société sont priées de se faire inscrire chez M. Chazel, place Saint-Michel, 1, à Saumur, délégué de la Société de Paris, ou au Café de la Bourse.

MOBILISATION DU 9^e CORPS

On annonce de source officielle que le 9^e corps d'armée serait mobilisé cette année, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*.

Nous donnons cette importante nouvelle sous toute réserve.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Tournées F. Achard. — Nous rappelons à nos lecteurs que c'est samedi prochain 27 juin qu'aura lieu la représentation du *Juif-Errant*.

Nous sommes certain que le plus chaleureux accueil sera fait, comme toujours, à l'excellente troupe de M. Frédéric Achard.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 20 juin. — Théodore-Raymond Chantebeau, rue de la Visitation; — Georges-Moise Deniau, à l'Hospice.

Le 22. — Georges-Maurice Dupuis, rue de l'Abattoir; — André-Gabriel Laigre, rue de Poitiers.

MARIAGE

Le 20 juin. — Eugène-Alexandre Leroy, cultivateur, de Varrains, a épousé Eugénie Girard, couturière, de Saumur.

DÉCÈS

Le 17 juin. — Henri-Eugène Courtin, rue de l'Île-Neuve.

ANGERS. — Le *Ralliement* dit que l'affaire Gassier-Dubranle viendra certainement à la prochaine session du jury d'assises.

On prévoit que cette affaire occupera des audiences pendant huit jours. Près de 500 témoins devront être entendus. 14 jurés seront désignés pour siéger uniquement dans cette affaire. Dubranle, que sa maladie a obligé de transporter à l'hôpital, va de mieux en mieux depuis qu'il a été opéré. Deux agents de la sûreté le surveillent nuit et jour.

PONT D'HONNEUR JETÉ SUR LA LOIRE PAR LE 2^e PONTONNIERS

Lundi matin, pour la fin des opérations de l'inspection générale, le 2^e régiment de pontonniers a établi un « pont d'honneur » sur la Loire, en face de la Pointe.

Le pont n'a pas été, cette fois, construit avec

le procédé employé pendant les deux précédentes manœuvres sur la Maine et à Epiré.

On s'est servi du procédé « par double conversion ».

Voici comment l'opération a été faite :

La veille, deux parties de pont, composées l'une de 29 bateaux, l'autre de 31, ont été construites au parc des pontonniers situé quai du Roi-le-Pologne, parallèlement et non perpendiculairement, comme dans les autres manœuvres, à la rive.

Lundi matin, à sept heures, ces deux parties de ponts ont descendu, en même temps, la rivière, dirigées à la rame par les pontonniers, au nombre de six par bateaux.

Arrivées à l'endroit où devait être jeté le pont, une habile manœuvre, dite double conversion, admirablement réussie par nos braves pontonniers, a amené les deux parties du pont presque bout à bout, toutes les deux dans une direction sensiblement perpendiculaire à la rive.

Pour réunir les deux parties du pont, on a intercalé ce qu'on appelle des *portières*, parties de pont composées de trois bateaux seulement.

Ces deux opérations « retressement et retindement des deux parties du pont » n'ont guère duré plus de 10 minutes et ont été exécutées avec une précision extraordinaire et une rapidité merveilleuse.

On aurait été tenté de croire—tant les efforts de tous s'harmonisaient bien et concouraient, sans efforts apparents, sans le moindre tiraillement, à la réussite finale—qu'il y avait par là, caché invisible, quelque bonne fée ou quelque puissant magicien dont la baguette conduisait tout.

M. le général de division Logerot a traversé le pont.

C'est M. le commandant Arnold qui commandait la manœuvre à laquelle ont pris part environ 600 pontonniers, tous les hommes disponibles ce jour-là.

Le pont d'honneur mesurait 560 mètres de long.

La musique du régiment était à cette construction du pont d'honneur. Elle avait descendu le fleuve, en même temps que les deux autres parties du pont, sur une *portière*, placée entre les deux autres parties.

Un grand nombre d'officiers des troupes de la garnison, accompagnés de leurs dames en très gracieuses et fraîches toilettes, sont venues assister sur un vapeur, la *Marie-Georgette*, à cette intéressante manœuvre.

A huit heures, tout était terminé. La rupture avait lieu.

Le pont était coupé par trois bateaux ou par « portières », qui ont été ramenés ensuite au parc par les pontonniers, à l'aide de « halage ».

Une foule qu'on peut évaluer à 2,000 personnes assistait à ces manœuvres.

finie, dans le regard qu'en la quittant, il posa un instant sur le sien; et il s'éloigna très sûr d'être compris. — plus heureux qu'il n'aurait jamais cru possible de l'être.

Après le dîner, la soirée étant très douce, on se promena dans le jardin, où les vestiges de la fête avaient déjà pris cet air d'abandon qui vient si vite, et paraît toujours un peu triste.

— Heureusement, il reste de cette journée d'autres traces mieux sonnantes, qui feront la joie de nos protégés, dit gaiement Olga, dont l'entrain ne s'était pas un instant démenti au milieu des tracas qui assaillent toujours l'organisatrice d'une fête de ce genre.

Alexandra soupira légèrement en pensant que ce jour de plaisir et de clarté aurait sans doute encore d'autres conséquences; mais elle s'efforça de cacher son trouble et même de le maîtriser. Gérard lui avait dit de ne rien craindre pour lui; déjà, elle s'essayait à lui obéir.

Elle trouva le courage de chanter quand on lui en fit la demande. Elle avait un contralto plutôt agréable et sympathique que puissant; mais l'effet qu'elle produisait dans certaines notes était saisissant; elle savait émouvoir et

Pour témoigner son entière satisfaction à nos habiles pontonniers qui viennent de terminer si brillamment leur inspection générale, M. le général Logerot a accordé, lundi, une ration de vin supplémentaire à tous les hommes du régiment. (Patriote.)

BRISSAC. — Nous avons raconté, l'autre jour, qu'un forgeron de Brissac avait fait le singulier pari de se rendre de cette ville à Angers à pied en poussant devant soi une roue de charrette pesant 150 kilos.

Il paraît que notre homme a battu en retraite au moment de s'exécuter.

L'enjeu consistait en un bon déjeuner, et il a trouvé que c'était insuffisant. Mais la personne avec qui le pari était engagé ne tient pas son adversaire quitte ainsi et déclare que, du moment qu'il ne tente pas l'épreuve, c'est qu'il s'avoue vaincu à l'avance.

Le forgeron, lui, résiste et ne veut pas payer le déjeuner. Les deux adversaires ont chacun leurs partisans et la question passionne beaucoup la petite ville de Brissac. On pense que, poussé par l'amour-propre, le forgeron finira par s'exécuter. (Petit Courrier.)

Dernières Nouvelles

Paris, 24 juin, 12 h. 05 soir.

Le bruit répandu généralement de la démission du général Ladvocat est faux.

Mais le général en raison des attaques dont il est l'objet, a adressé au général Saussier une lettre demandant un conseil d'enquête.

Le général Saussier a transmis la lettre à M. de Freycinet.

La grève des Tramways de Bordeaux est terminée. HAVAS.

MARCHÉS

CHOLET, 20 juin

Froment, l'hect., 21 fr. 25. — Avoine, 9 25. — Pain, les 6 kil., 2 40. — Haricots, l'hect., 21 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 1 40. — Œufs, la douzaine, » 80. — Bœuf, le kilog., 1 50. — Veau, 1 80. — Mouton, 2 40. — Porc, 1 40. — Foin, les 400 kil., 8 fr. — Paille, 5 25. — Bois de chauffage, le stère, 14 fr.

Bestiaux: Bœufs gras, amenés 735, vendus 726, poids 650, prix » 84. — Vaches grasses, a. 363, v. 338, p. 450, p. » 74. — Bœufs maigres, a. 91, v. 78. — Vaches maigres, a. 15, v. 13. — Taureaux, a. 25, v. 25. — Veaux, a. 46, v. 44. — Moutons, a. 134, v. 128. — Porcs, a. 411, v. 96. — Cochons de lait, a. 56, v. 48.

BOURGUEIL, 23 juin

Froment, l'hectolitre, 21 fr. — Seigle, 13 fr. — Orge, 13 25. — Avoine, 9 fr. — Pommes de terre, 22 fr. — Haricots de Soissons, 25 fr. — Haricots rouges, 23 fr. — Beurre, le kil., 2 fr. — Œufs, la douzaine, » 80. — Dindons, la pièce, 7 50. — Canards, 2 fr. — Poulets, 2 40. — Oies, 4 75. — Bœuf, le kil., 1 60. — Veau, 1 80. — Mouton, 2 05. — Porc, 1 40.

charmer. Gérard aimait sa voix; et, même absent, c'était en pensant à lui qu'elle chantait. Elle choisit des airs Petits-Russiens, qu'un jour, il avait écoutés avec plaisir, et elle les dit avec un si charmant entrain, avec une expression si originale et si piquante que, sans qu'il fût nécessaire de faire intervenir la courtoisie, on l'applaudit chaleureusement.

Pendant qu'elle chantait, deux personnes avaient successivement quitté le salon: la princesse Olga et Herbert. Celui-ci rentra le premier, à temps pour offrir son bras à mademoiselle Vonzof au moment où elle cédait le piano à une autre musicienne. Son premier mouvement fut de ne pas accepter; devant ce cercle d'amis, elle n'osa pas.

— Où est ma sœur? demanda-t-elle en jetant un coup d'œil circulaire, pressée de quitter M. de Hubschausen.

— Par ici. Je l'ai aperçue tout à l'heure, et je crois qu'elle aussi vous cherchait.

En disant cela, il l'entraînait doucement vers le salon voisin, éclairé, mais désert en ce moment. Sans réfléchir au peu de probabilité qu'il y avait à ce que sa sœur la cherchât, alors qu'elle était au piano, Alexandra obéit à l'impulsion d'Herbert, pressée de retrouver Olga

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Eau-de-Vie Blanche pour Fruits

FABRICATION SPÉCIALE

Eau-de-vie de Marmande, 43°, 1 f. 50 le litre
— de Montpellier, 45°, 1 f. 75 —
— d'Armagnac, 50°, 2 francs —

VERRE COMPRIS

Baisse de Prix sur le SUCRE

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout: pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne *LA DIAPHANE*. D'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté éclatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M^{me} Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.

JOURNAL DE LA SURDITÉ

Donne les DERNIERS RENSEIGNEMENTS sur tous les traitements existant en France et à l'étranger pour la guérison des maux d'oreilles. Il suffit pour le recevoir franco d'écrire à l'Administration: 112, BOULEVARD ROCHECHOUART, PARIS.



FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS ENLÈVE LES PELLICULES ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX

Seul Régénérateur anglais ne poissant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application sous les 15 jours.

LE NIGER 450. — INOFFENSIF CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS. Entrepôt à PARIS: HARRIS, 13, Rue de Trévise

Saumur, chez COUTARD, coiff' p^r, 2, r. St-Jean.

dans la grande angoisse qui l'avait tout à coup saisie.

Elle savait que, de sa part, un mot de plus eût été trop. D'instinct, elle sentait ce qu'est l'honneur d'un soldat, même quand cet honneur est conventionnel, et, à un certain point de vue, mal compris, comme lorsqu'il oblige à laver avec du sang l'injure que l'on a reçue ou infligée.

Et c'est à ce moment où Gérard répondait: non! à sa première demande, qu'elle le jugeait plus digne de sa tendresse, et sentait mieux combien elle l'aimait.

VI

La princesse Laghine avait retenu quelques amis à dîner, entre autres Michel, Herbert et Gérard. Ce dernier prétextait une invitation antérieure pour refuser celle-ci, ne se sentant pas d'humeur à passer sa soirée en petit comité vis-à-vis de M. de Hubschausen. Au sacrifice qu'il faisait de ne pas achever cette journée auprès d'Alexandra, il osait maintenant prévoir une compensation si profonde et si douce, que son cœur battait de joie lorsqu'il prit congé d'elle. Il mit un peu de tout ce qu'il éprouvait: regrets, espoir, reconnaissance in-

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

Faillite Guignard

Par jugement rendu le 22 juin 1891, le Tribunal de commerce de Saumur a homologué le concordat consenti au profit du sieur Guignard, restaurateur à Villebernier. Conditions: 40 0/0 payables en 3 ans aux intérêts de 5 0/0, avec garantie hypothécaire de Madame Guignard.

Pour extrait,
(472) Le Greffier, COLLIN.

A LOUER

PETITE MAISON

16, rue Saint-Lazare.
S'adresser à M. SARGET, 44, rue Saint-Lazare.

CIDRES

M^r ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n° 24 bis. (143)

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

UN ANCIEN MILITAIRE, 29 ans, muni de bons certificats, ayant été Valet de chambre et Cocher, DEMANDE L'UN DE CES DEUX EMPLOIS.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE A ACHETER UN PETIT CHIEN BOULEDOGUE-RATTIER.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un Apprenti pour une maison de nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

Américan - Tampon

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, SUCC^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS



25 francs PAR MOIS

Ateliers de Constructions mécaniques
GUEU, 113, Quai d'Orsay, 113, PARIS
ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

de WICKHAM, Chirurgien-Herniaire

Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889,
Rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V^e LARDEUX, coutelier et bandagiste
Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

Epicerie Parisienne

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

HUILE D'OLIVE DE NICE

Qualité extra, garantie pure, 1/2 kil. 1 f. 20,
le litre 2 f. 20. — Par 5 kil. : le kil. 2 f. 20;
par 10 kil. : 2 fr.

VINAIGRE d'Orléans, le litre 50
— garanti pur vin, — 70

ALCOOL A BRULER, sans odeur, le litre 1 fr. 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Paris	7 55	12 50	7 55	8 30	11 25				
Chartres	9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33			
Château-du-Loir	10 13	12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51		
Noyant-Méon	11 20		1 5	3 8	7 40	1 13	5 54		
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49		6 4		
Vernantes	11 43			3 30	8		6 14		
Blou	11 54			3 41	8 10		6 24		
Vivv	12 2			3 49	8 17		6 31		
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42	
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53	
Nantilly (arrivée)	12 31			4 22	8 41		7		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41			4 34	8 51		7 11		
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30		6 50	
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43		7 3	
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49		7 9	
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56		7 17	
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars		10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort			3 58	4 30	8 42		4 40	5 20	11 40
Saintes				6 24	11 52		6 22	7 53	2 22
Bordeaux				9 52	4 18		9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13		6 40
Niort	5 25			9 42	10 51		5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3		
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20			
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31			
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53
Vivv		8 11	12 10		3 28	5 57			
Blou		8 20	12 19		3 36	6 6			
Vernantes		8 33	12 33		3 47	6 19			
Linières-Bouton		8 46	12 45		3 58	6 31			
Noyant-Méon		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44	
Montreuil-Bellay		10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12
Thouars		2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5
Saintes		5 50		7 30	11 50	2 27		10	5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	MIXTE			EXPRESS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31			
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50			
Chinon	9 4	1	7 14			

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	MIXTE			EXPRESS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53			
Moncontour	7 41	10 47	2 42			
Loudun	8 42	1 39	3 56			
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35			
— (départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30	
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43	
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56	
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5	
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30	
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	MIXTE			EXPRESS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30	
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4	
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13	
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28	
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54	
— (départ)	7 38		1 26	2 21	9 17	
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14	
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49	
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	DIRECT		MIXTE		EXPRESS		MIXTE		EXPRESS	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes d.	10 47				8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
Angers dt.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35		
La Métré	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1		
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23			
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32			
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41			
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24		
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30		
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21			
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50		
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 46		
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48		
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5 7			

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	EXPRESS		MIXTE		MIXTE		EXPRESS		MIXTE	
	soir	soir	soir	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45	1 20	11 20	12 20	soir		